

L'hon Jack Davis (ministre de l'Environnement): Nous aurons des entretiens avec les autorités québécoises à ce sujet, monsieur l'Orateur.

* * *

LES PÊCHES

L'ORGANISATION D'UNE CONFÉRENCE SUR LA PROTECTION

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre des Pêches—et à l'intention du hansard je tiens à signaler qu'il existe encore un ministre des Pêches—s'il compte accepter la responsabilité administrative d'un congrès sur la protection qu'organise son collègue, le ministre des Transports. Dans le cas contraire, pourquoi pas?

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): Oui, monsieur l'Orateur, nous accepterons la responsabilité de l'organisation de ce congrès.

M. McGrath: Puis-je demander au ministre des Pêches si la conférence aura lieu à Ottawa, à quelle date, et qui représentera le gouvernement?

L'hon. M. Davis: Monsieur l'Orateur, les invitations ont déjà été lancées. On prévoit ce congrès pour d'ici dix jours ou deux semaines.

* * *

LE NORD CANADIEN

LES RÈGLEMENTS CONCERNANT L'UTILISATION DES TERRES—LE RENVOI À UN COMITÉ

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Votre ministère a-t-il complété et approuvé les règlements concernant l'utilisation des terres de l'Arctique?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Le député aurait-il l'obligeance de répéter sa question?

M. Harding: Votre ministère a-t-il complété et approuvé les règlements concernant l'utilisation des terres de l'Arctique?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député se rend sans doute compte que la question doit être adressée à la présidence. Cela étant dit, le ministre pourrait y répondre.

[Français]

L'hon. M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, les règlements dont il s'agit ont été publiés dans la *Gazette du Canada* en juillet. Ceux qui étaient intéressés avaient six semaines pour présenter leur rapport et faire leurs commentaires. Les six semaines sont maintenant écoulées. Nous étudions

[M. Rock.]

les recommandations, et j'espère que les règlements seront en vigueur vers la mi-octobre.

[Traduction]

M. Harding: Le comité des affaires indiennes et du développement du Nord canadien révisera-t-il ces règlements avant qu'ils soient adoptés?

[Français]

L'hon. M. Chrétien: Monsieur le président, je ne suis pas membre du comité. Ces règlements ont été publiés et sont officiels; si les membres du comité veulent les étudier, cela relève de leur initiative et non pas de la mienne.

[Traduction]

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, le ministre fera-t-il connaître au comité qui étudie la question des instances qu'il a reçues à la suite de la publication des règlements dans la *Gazette du Canada*?

[Français]

L'hon. M. Chrétien: Monsieur le président, je ne sais lesquelles de ces instances pourraient être transmises. Certaines l'ont été à titre confidentiel. Quant à celles qui sont de caractère public, je ne m'oppose pas à les mettre à la disposition du comité.

* * *

QUESTION POSÉE AU CABINET

[Traduction]

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre sur les cauchemars qui semblent maintenant faire partie du domaine public. Puis-je lui demander si les cauchemars ont la «collégialité ministérielle»? En d'autres termes, le cabinet est-il autorisé à regarder l'émission télévisée sur les nouvelles nationales et 90 p. 100 des ministres partagent-ils les cauchemars du très honorable représentant...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

M. Fairweather: ... après avoir entendu le pourcentage du chômage?

M. l'Orateur: A l'ordre.

*

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

LA SUPPRESSION DES SÉANCES DE COMITÉS PENDANT L'ÉTUDE DU BILL RELATIF À L'IMPÔT SUR LE REVENU

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, puis-je adresser une question au leader du gouvernement à la Chambre à propos des travaux de la Chambre pendant le débat sur l'impôt. A-t-il songé sérieusement à s'assurer qu'aucun des comités permanents de la Chambre ne siègera pendant ce débat, car il s'agit d'un bill difficile et complexe qui sera étudié en comité plénier?